



Demission rupture anticipé

Par **helene**, le **20/03/2009 à 10:10**

Cela fait 15 jours que j'ai demissionner et je n'est toujours pas reçu mon solde de tous compte, mon certificat de travail et mon attestation assedic la comptable ayant été en congé la première semaine a eu du travail à son retour et ma dit d'attendre a-t-elle le droit je pense que non que puis-je faire.

merci d'avance

Par **milou**, le **20/03/2009 à 10:12**

Bonjour,
envoyez dès aujourd'hui un courrier recommandé avec AR réclamant votre dû, car malheureusement eux n'ont pas l'air pressés...

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **20/03/2009 à 18:13**

bonjour,

n'oubliez pas que les papiers sont quérables (c'est à dire que vous devez aller les chercher)
spécifiez dans votre lettre que vous vous déplacerez le ... a heures afin de récupérer les

papiers concernant la fin de votre travail, faute de quoi vous ne manquerez pas de faire un référé aux prud'hommes...

en principe ça calme les employeurset les papiers se trouvent comme par magie...
prêts.....